



Grand Régional FPPL 2023

Règlement et Organisation

1. Dates et lieu	2
2. Les différentes épreuves.....	2
3. Conditions d'admission.....	2
4. Horaires	3
5. Conditions administratives et sanitaires	3
5.1. Vaccinations.....	3
5.2. Conditions administratives.....	3
6. Harnachement – toilettes – présentation	3
7. Remise des numéros de têtieres, Livrets, Toisage.....	3
8. Déroulement des épreuves.....	4
8.1. Concours local des poulinières suitées.....	4
8.2. Concours local des foals	4
8.3. Championnat régional des 1 an.....	5
8.4. Championnat régional des 2 ans	6
8.5. Championnat régional des 3 ans	7
8.6. Championnat Suprême.....	9

1. Dates et lieu

Le Grand Régional modèle et allures poneys organisé par la Fédération des Poneys des Pays de la Loire se déroulera le Samedi 24 Juin et le Dimanche 25 Juin 2023 au Parc Départemental de l'Isle Briand 49220 LE LION D'ANGERS.

2. Les différentes épreuves

- Concours local des poulinières suitées
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Concours local des foals femelles
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Concours local des foals mâles
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Championnat régional des femelles de 1 an
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Championnat régional des mâles de 1 an
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Championnat régional des femelles 2 ans
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Championnat régional des hongres de 2 ans
- Championnat régional des mâles de 2 ans
 - Section « Poney Français de Selle »
 - Section « Autres races poneys »
- Championnat régional des femelles 3 ans
 - Section « Poneys de taille A à D »
 - Section « Poneys de taille E »
- Championnat régional des hongres de 3 ans
 - Section « Poneys de taille A à D »
 - Section « Poneys de taille E »
- Championnat régional des mâles de 3 ans
 - Section « Poneys de taille A à D »
 - Section « Poneys de taille E »
- **Championnat Suprême FPPL**

3. Conditions d'admission

Le concours est ouvert aux poneys, de toutes races, inscrits dans leur stud-book ou portant l'appellation « Origine Constatée » pour certaines épreuves.

4. Horaires

Les horaires ainsi que toutes les informations relatives au Grand Régional seront communiqués aux participants par mail ou disponibles sur le site internet de la FPPL : www.fppl.fr à partir du mercredi 21 juin 2023.

5. Conditions administratives et sanitaires

5.1. Vaccinations :

Les poneys présentés (poulinières, 1 an, 2 ans et 3 ans) devront obligatoirement et au minimum présenter le schéma vaccinal suivant :

1. **Grippe équine** : Les deux injections de primovaccination (effectuées dans un intervalle de temps minimum de 21 jours et maximum de 92 jours). La dernière injection devra avoir été faite au minimum 7 jours avant le 1er jour de compétition.
2. **Rhinopneumonie** : (ATTENTION obligatoire depuis le 01.01.2022) : Les deux injections de primovaccination (effectuées dans un intervalle de temps minimum de 21 jours et maximum de 60 jours). La dernière injection devra avoir été faite au minimum 7 jours avant le 1er jour de compétition.

5.2. Conditions administratives :

Les poneys devront être présentés avec leur document d'accompagnement validé et portant mention des vaccinations obligatoires (rappelées ci-dessus). Les foals sont couverts par les documents de leur mère.

6. Harnachement – toilettes – présentation

- Les poneys sont toilettés : crinière nattée, queue faite ou nattée et pieds parés au minimum.
- Pour les présentations en main, le présentateur doit porter soit une tenue de concours, soit un polo de l'association de race du poney, soit un polo FPPL.
- Pour les épreuves montées, les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle, sans enrênement, ni éperons. Le cavalier ou la cavalière doit porter soit une tenue de concours, soit un polo de l'association de race du poney, soit un polo FPPL.
- L'usage de guêtres est autorisé pour l'épreuve de saut en liberté et pour l'épreuve montée. Le port de la cravache est autorisé.

7. Remise des numéros de têtieres, Livrets, Toisage

- Au début du concours lors du dépôt des livrets au jury, les numéros de têtieres seront remis aux concurrents. Les livrets seront rendus lors de la restitution des numéros de têtieres à la fin du concours.
- Les contrôles du livret et de la puce seront effectués pour tous les poneys.
- Tous les poneys seront toisés avant leur première épreuve. Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera valable :
 - Pour les 1 an, la taille maximale autorisée est de 143 cm non ferrés ou 144 cm ferrés.
 - Pour les 2 ans, la taille maximale autorisée est de 147 cm non ferrés ou 148 cm ferrés.

- Pour les 3 ans, la taille maximale autorisée est de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés.

8. Déroulement des épreuves

8.1. Concours local des poulinières suitées

Qualifications :

Sont qualifiées pour participer au concours local des poulinières suitées, les ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book, âgées de 3 ans et plus en 2023. Les ponettes OC sont admises à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais elles seront hors classement.

Les ponettes faisant l'objet d'un transfert d'embryons sont admises dans les conditions suivantes : La mère génétique doit être présentée avec une (ou plusieurs) mère(s) porteuse(s) et le(s) poulain(s), sachant que la note du poulain correspondra à la moyenne des poulains présentés.

Présentation en main et allures en liberté :

- Les poulinières doivent être présentées suitées de leur poulain de l'année. La notation du foal faisant partie de la note de la mère, il convient que celui-ci soit suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière doit être dans un état suffisant, les pieds parés et les crins nattés.
- Elle est présentée en main et en licol ou en filet.
- Les juments seront vues à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les allures des juments, accompagnées de leurs poulains, seront jugées en liberté dans le rond d'Havrincourt
- Les juments et leurs poulains seront notés à l'aide de la grille de jugement des poulinières suitées mise en place par la SHF.

Rappel et classement :

A l'issue des deux ateliers (« modèle » et « allures »), il est procédé à un rappel.

Deux classements sont établis :

- Un classement des poulinières « PFS »
- Un classement des poulinières « autres races »

Des récompenses sont attribuées au 1er quart de l'épreuve, sous réserve que les ponettes rappelées soient physiquement présentes lors de la remise des prix.

8.2. Concours local des foals

Qualifications :

Sont qualifiés pour participer au concours local des foals mâles et femelles, les poulains, de toutes races, nés en 2023, inscrits dans leur stud-book. Les foals OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

Présentation en main et allures en liberté :

- Les foals participant au concours local des foals, déjà présentés avec leurs mères pendant l'épreuve des poulinières, n'auront pas besoin de se représenter pour cette épreuve.
- Le foal est présenté accompagné de sa mère. Celui-ci doit être suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière est présentée en licol ou en filet.
- Les foals seront vus à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les allures des foals seront jugées en liberté dans le rond d'Havrincourt.
- Les foals seront notés à l'aide de la grille de jugement des foals mise en place par la SHF.

Rappel et classement :

A l'issue des deux ateliers (« modèle » et « allures »), il est procédé à un rappel.

Quatre classements sont établis :

- Un classement des foals mâles « PFS »
- Un classement des foals mâles « autres races »
- Un classement des foals femelles « PFS »
- Un classement des foals femelles « autres races »

Des récompenses sont attribuées au 1er quart de l'épreuve, sous réserve que les poneys rappelés soient physiquement présents lors de la remise des prix.

8.3. Championnat régional des 1 an

Qualifications :

Sont qualifiés pour participer au championnat régional des mâles et femelles de 1 an, les poneys de toutes races, inscrits dans leur stud-book respectif, âgés de 1 an en 2023. Les OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

Présentation en main et allures en liberté :

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet.
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les allures seront jugées en liberté dans le rond d'Havrincourt
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 1 an mise en place par la SHF.

Rappel et classement :

A l'issue des deux ateliers (« modèle » et « allures »), il est procédé à un rappel.

Quatre classements sont établis :

- Un classement des mâles de 1 an « PFS »
- Un classement des mâles de 1 an « autres races »
- Un classement des femelles de 1 an « PFS »

- Un classement des femelles de 1 an « autres races »

Des récompenses sont attribuées au 1er quart de l'épreuve, sous réserve que les poneys rappelés soient physiquement présents lors de la remise des prix.

8.4. Championnat régional des 2 ans

Qualifications :

Sont qualifiés pour participer au championnat régional des mâles, hongres et femelles de 2 ans, les poneys de toutes races, inscrits dans leur stud-book respectif, âgés de 2 ans en 2023. Les OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

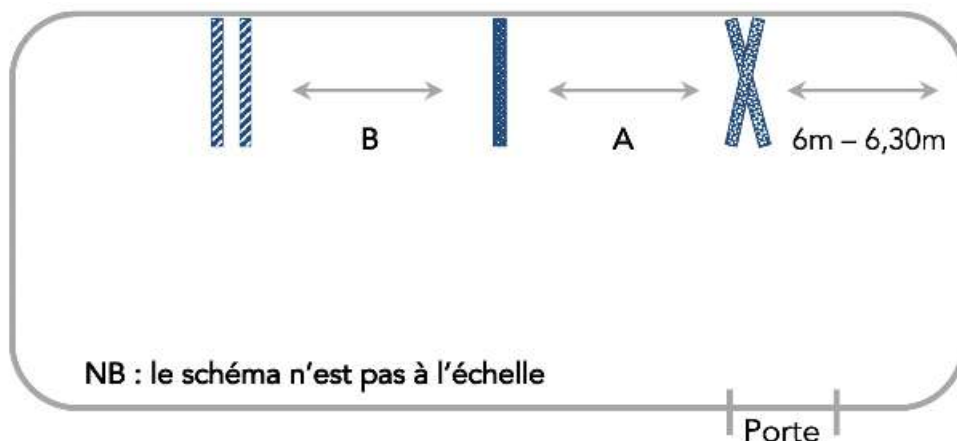
Présentation en main et allures en liberté :

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (obligatoire pour les mâles).
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher autour du triangle.
- Les allures seront jugées en liberté dans le rond d'Havrincourt.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 2 ans mise en place par la FPPL.

Saut en liberté :

Le saut en liberté est obligatoire pour tous les poneys de 2 ans.

- Dans le Rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum. Les poneys peuvent porter des guêtres ouvertes aux antérieurs.
- Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites, sauf autorisation spéciale du jury pour blessure au glôme, constatée à l'entrée.
- Le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un enchaînement croix-vertical-vertical, puis finiront leur passage par un oxer en sortie de ligne :



Normes techniques :

Taille du poney (Non ferré, +1cm pour les fers)	1,30m et moins	1,31m à 1,40m	1,41m à 1,48m
Distance A	5,50m	6,10m	6,10m
Distance B	5,50m	6,45m	6,75m

- Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney, elles sont ci-après données à titre indicatif : verticaux de 95cm maximum – oxer de 105cm de hauteur et 95cm de largeur au maximum.
- Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs. Le propriétaire est admis au milieu du rond.
- A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

Rappel et classement :

A l'issue des deux ateliers (« modèle » et « allures & saut en liberté »), il est procédé à un rappel.

Cinq classements sont établis :

- Un classement des mâles de 2 ans « PFS »
- Un classement des mâles de 2 ans « autres races »
- Un classement des hongres de 2 ans
- Un classement des femelles de 2 ans « PFS »
- Un classement des femelles de 2 ans « autres races »

Des récompenses sont attribuées au 1er quart de l'épreuve, sous réserve que les poneys rappelés soient physiquement présents lors de la remise des prix.

8.5. Championnat régional des 3 ans

Qualifications :

Sont qualifiés pour participer au championnat régional des mâles, hongres et femelles de 3 ans, les poneys de toutes races, inscrits dans leur stud-book respectif ou portant l'appellation « Origine Constatée », âgés de 3 ans en 2023.

Important : les poneys de taille E seront acceptés pour ce championnat des 3 ans. Ils seront jugés et primés dans une section spécifique. En revanche, ils ne pourront pas participer au Championnat Suprême FPPL.

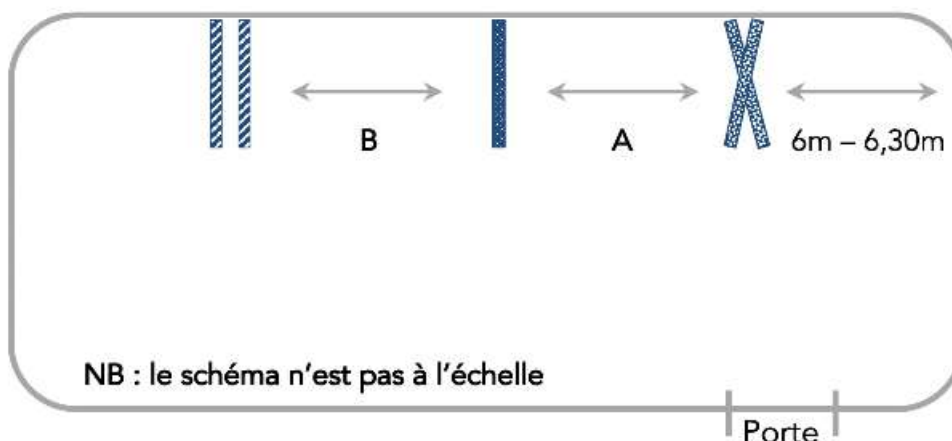
Présentation en main :

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et les crins nattés.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (obligatoire pour les mâles).
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher autour du triangle.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement des 3 ans mise en place par la SHF.

Saut en liberté :

Le saut en liberté est obligatoire pour tous les poneys de 3 ans.

- Dans le Rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum.
- Les poneys peuvent porter des guêtres ouvertes aux antérieurs. Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites, sauf autorisation spéciale du jury pour blessure au glôme, constatée à l'entrée.
- Le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un enchaînement croix-vertical-vertical, puis finiront leur passage par un oxer en sortie de ligne :



Normes techniques :

Taille du poney (Non ferré, +1cm pour les fers)	1,30m et moins	1,31m à 1,40m	1,41m à 1,48m
Distance A	5,50m	6,10m	6,40m
Distance B	5,80m	6,75m	7,20m

- Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney, elles sont ci-après données à titre indicatif : verticaux de 100cm maximum – oxer de 110cm de hauteur et 105cm de largeur au maximum.
- Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs. Le propriétaire est admis au milieu du rond.
- A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

Présentation montée :

- Les poneys sont jugés en pelotons de 3 ou 4 poneys, on essaie de mettre dans le même peloton des poneys ayant des tailles voisines.
- Ils sont jugés aux trois allures et aux deux mains. Les cavaliers doivent veiller au respect des distances entre les poneys et prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de tous. Le jury se réserve la possibilité d'arrêter un poney qui se révélerait dangereux.
- Le cavalier doit être titulaire d'une licence FFE, en tenue de concours, à cheval, il porte une bombe aux normes de sécurité en vigueur. Toute forme d'enrênement et les éperons sont interdits.

Rappel et classement :

A l'issue des trois ateliers (« modèle », « saut en liberté » et « allures montées »), il est procédé à un rappel.

Six classements sont établis :

- Un classement des mâles de 3 ans « taille A à D »

- Un classement des mâles de 3 ans « taille E »
- Un classement des hongres de 3 ans « taille A à D »
- Un classement des hongres de 3 ans « taille E »
- Un classement des femelles de 3 ans « taille A à D »
- Un classement des femelles de 3 ans « taille E »

Des récompenses sont attribuées au 1er quart de l'épreuve, sous réserve que les poneys rappelés soient physiquement présents lors de la remise des prix.

8.6. Championnat Suprême

Ce championnat a pour objectif d'élire le grand gagnant de ce week-end FPPL.

Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Championnat Suprême, les gagnants des différents championnats régionaux du week-end, à savoir :

- La Championne Régionale des femelles de 1 an ayant obtenu la meilleure moyenne (toutes sections confondues « PFS » ou « autres races »)
- Le Champion Régional des mâles de 1 an ayant obtenu la meilleure moyenne (toutes sections confondues « PFS » ou « autres races »)
- La Championne Régionale des femelles de 2 ans ayant obtenu la meilleure moyenne (toutes sections confondues « PFS » ou « autres races »)
- Le Champion Régional des hongres de 2 ans
- Le Champion Régional des mâles de 2 ans ayant obtenu la meilleure moyenne (toutes sections confondues « PFS » ou « autres races »)
- La Championne Régionale des femelles de 3 ans « taille A à D »
- Le Champion Régional des hongres de 3 ans « taille A à D »
- Le Champion Régional des mâles de 3 ans « taille A à D »

Présentation

- Les poneys défilent tous ensemble au pas et seront jugés sur leur modèle (filet obligatoire pour les mâles)
- Il pourra être demandé de trotter

Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, le classement définitif est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au grand gagnant de ce championnat suprême.